

ÉDITO



Philippe VILAND
Président du Conseil
d'Administration

Pour la SA d'Hlm du Cotentin, l'année 2019 a été encore riche en événements.

Tout au long de l'année, les collaborateurs et le Conseil d'Administration ont joint leurs efforts et se sont investis pleinement pour vous apporter un service de proximité de qualité et un cadre de vie agréable. De nouveaux projets de construction ont été engagés et des travaux importants ont été réalisés sur le patrimoine existant (près de 10 millions d'euros investis).

Nous nous réjouissons, pour notre part, que vous ayez toujours à cœur de vous approprier votre logement, de l'entretenir et de l'embellir. Le Concours des Jardins Fleuris témoigne de cet effort que beaucoup d'entre vous ont entrepris.

En 2020, notre engagement au service des locataires et des collectivités sera le socle de notre action avec une forte orientation autour de la qualité de service, de la performance et du développement :

- nous poursuivrons notre action à votre service par un effort conséquent d'investissement sur le patrimoine dans l'optique d'améliorer en continu votre cadre et votre confort de vie pour que chacun vive bien chez soi (près de 11 millions d'euros seront investis),

- nous nous engagerons au service des normands et de la Normandie en développant la société de coordination Territoire et Habitat Normand.

L'année 2020 marquera également les 100 ans d'existence de la SA d'Hlm du Cotentin.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année et nous sommes heureux de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2020. Que cette nouvelle année soit pleine de joie, de bonheur, de santé et de prospérité.

CONCOURS

LES JARDINS

FLEURIS

44 prix
décernés par le jury

1 PRIX D'EXCELLENCE

Une famille de VALOGNES

3 PRIX TRÈS BIEN

Un couple de RÉVILLE
Une locataire de SAINT-PIERRE-ÉGLISE
Un couple de VALOGNES

40 PRIX BIEN

La remise des prix a eu lieu
le **Mercredi 02 Octobre 2019**
au siège de la SA d'Hlm du Cotentin



FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS !

CRÉATION DE TERRITOIRE & HABITAT NORMAND

Dans le cadre de la Loi ELAN (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique) du 23 novembre 2018 qui prévoit une réorganisation du tissu des organismes de logement social, cinq sociétés normandes la SA d'HLM du COTENTIN (Manche), la SA d'HLM SILOGE (Eure), les FOYERS NORMANDS (Calvados), la société d'économie mixte (SEM) la CAENNAISE (Calvados) et la SA d'HLM LOGEAL IMMOBILIERE (Seine-Maritime) se sont rapprochées en vue de constituer, en 2020, une Société de Coordination à l'échelle régionale :



Ces organismes, qui ont une conception commune du logement social, qui souhaitent conserver leur autonomie et qui partagent les mêmes valeurs, se sont réunis en vue d'améliorer leurs performances et de répondre plus efficacement aux besoins sur leur territoire d'intervention.

La constitution de cette société de coordination permet de mutualiser certaines activités dans un souci d'économie et d'efficacité, de s'appuyer sur l'expertise de chacun, de développer de nouvelles compétences et d'élargir nos domaines d'intervention pour mieux répondre aux défis de demain.

SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ (S.L.S)

Vous avez reçu l'enquête «ressources et situation des occupants». Cette année, elle va permettre également la collecte de renseignements statistiques concernant l'occupation des logements sociaux.

Le formulaire complété, signé et accompagné de la photocopie des avis d'imposition 2019 (sur les revenus 2018), doit impérativement nous être retourné, **même si vous percevez de l'APL.**

En effet, la loi vous fait obligation de répondre dans le **délai d'un mois.** A défaut de réponse, vous vous exposez aux sanctions prévues : application de pénalités et, pour les locataires qui ne bénéficient pas de l'APL, application d'un **supplément de loyer provisoire majoré de frais de dossier.**

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter nos services au 02.33.87.21.54

AVIS D'ÉCHÉANCE ÉLECTRONIQUE

Afin de faciliter nos échanges, les avis d'échéance peuvent vous être transmis par mail.

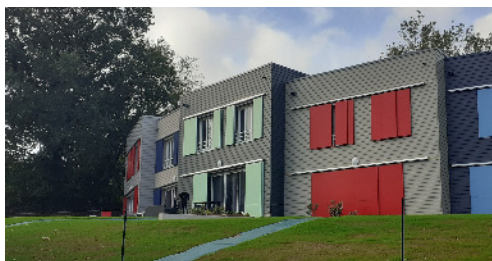


N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail sur :

gl@hlm-du-cotentin.com

BIENVENUE AUX NOUVEAUX LOCATAIRES ! COUTANCES

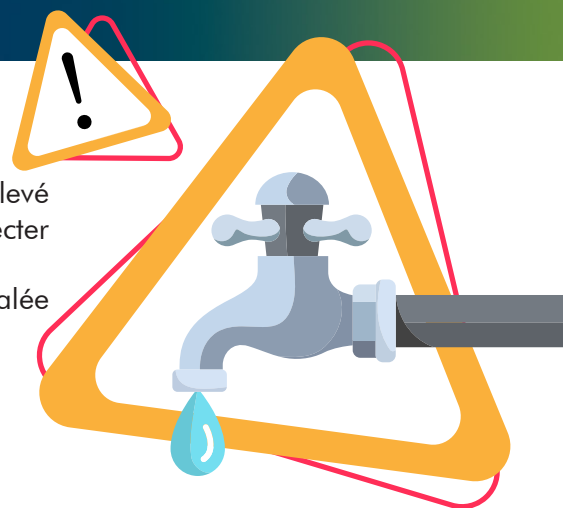
9 LOGEMENTS INDIVIDUELS DE TYPE 4 AVEC CELLIER.



COMPTEUR D'EAU

Soyez Vigilants,

Procédez régulièrement au relevé de votre compteur afin de détecter une éventuelle fuite d'eau. Toute anomalie doit être signalée au plus vite à la société.



QUE FAIRE LORSQU'UNE FEMME EST VICTIME DE VIOLENCES ?

Il existe un numéro d'écoute national destiné aux femmes, à leur entourage et aux professionnels. c'est le **3919**. Anonyme, accessible, gratuit depuis un poste fixe ou un téléphone mobile, ce numéro national garantit une écoute, une information, et, en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge. Toutes les violences font l'objet d'une écoute attentive et aidante.

Ce service est ouvert 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés.

Les écoutantes du 3919 travaillent en lien avec un réseau de partenaires, de professionnels et de professionnelles.



RECLAMATIONS TECHNIQUES : 02 33 87 21 20 - RELATIONS DE VOISINAGE : 02 33 87 21 54

FAITES NOUS PART DES SUJETS QUI VOUS INTERESSENT : gl@hlm-du-cotentin.com

NOTRE SITE INTERNET : www.hlm-du-cotentin.com